

Destinataires

MONSIEUR LE PRESIDENT - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE (helene.moulinier@agglodebrive.fr)
MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ALLASSAC (mairie@allassac.fr)
MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ BRIVE (bastien.ripoll@suez.com)

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE

Prélèvement	00125010	Commune	ALLASSAC
Unité de gestion	0625 COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BRIVE	Prélevé le :	mercredi 22 mai 2024 à 11h20
Installation	MCA 004642 REGARD DE CONCENTRATION CHEYRA	par :	MARION GATEAU
Point de surveillance	0000004172 MELANGE REGARD CHEYRAL	Type visite :	RP
Localisation exact		Type d'eau :	Eau brute souterraine

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CORREZE LDA19, TULLE 1901

Type de l'analyse : DIV

Code SISE de l'analyse : 00131316

Référence laboratoire : 24051504233301

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
MÉTABOLITES PERTINENTS				
N,N-Dimethylsulfamide	<0,05 µg/L	2		

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00125010)

Examen conforme aux limites et références de qualité fixées pour l'eau brute par le Code de la Santé Publique (Art. R 1321-1 à R1321-68) pour les paramètres mesurés.

TULLE le 2 juillet 2024

Pour la Directrice de la Délégation
départementale de la Corrèze,
La Responsable du pôle bi-départemental
santé environnement,



Mathilde RASSELET